

## Goûtez à la vie...

Cher collègue,

Le manque de vigilance reste l'une des principales causes d'accidents de travail et ce en dépit de l'attention accrue pour la sécurité.

C'est la raison pour laquelle, durant cette action, nous réfléchissons aux conséquences éventuelles d'un accident de travail, tant sur le plan professionnel que dans la sphère privée.

Se retrouver pour un repas en famille, aller prendre un verre avec les copains, oublier un instant son régime pour un savoureux dessert. Ces instants sont pour beaucoup les symboles de la belle vie ! Imaginez alors un instant quelle serait votre vie si tout avait le même goût, plus de mets préférés, plus de sucré, de salé ou d'amer, ...

Il s'agit de faire preuve d'attention, toujours et partout, tant sur votre lieu de travail qu'en dehors. Un produit apparemment inoffensif ou une chute anodine peuvent entraîner un dommage permanent du goût.



Tout jeune couple amoureux peut aimer à l'occasion faire un repas en tête à tête. Bart et son amie Sophie devront se passer pour toujours de ces moments romantiques et intimes à table car, depuis sa chute d'une échelle il y a quelques mois, Bart a perdu le goût à la vie à la suite d'une lésion cérébrale. Désormais, il se limitera à tendre des friandises à son amie. Il ne pourra plus les goûter.

Vous voulez continuer à savourer de délicieux mets et/ou boissons ? Dans ce cas, suivez toujours les consignes de sécurité et utilisez ou portez les équipements de protection appropriés ! Demandez conseil à votre responsable si vous ne connaissez pas avec certitude les exigences d'application dans votre environnement de travail spécifique.

Salutations amicales,

la Direction